



COMMUNIQUE

En solidarité avec notre consœur, Anne Saurat-Dubois, qui a déposé plainte pour harcèlement sexuel et moral, le SNJ-CGT a décidé de la soutenir en justice. Le syndicat national des journalistes CGT a donc porté plainte, lundi 27 novembre, par l'intermédiaire du conseil d'Anne Saurat-Dubois près du Procureur de la République de Paris à l'encontre de Monsieur Eric Monier, actuel directeur de la rédaction de LCI.

Le SNJ CGT appelle les journalistes des rédactions de France Télévisions et de TF1 à apporter leur témoignage pour qu'il soit transmis à notre conseil.

SNJ-CGT, Montreuil, le mercredi 29 novembre 2017